

Intégrer l'égalité entre les femmes et les hommes dans les projets FSE: mode d'emploi

Claudine Brocard, chargée de mission, Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie professionnelle, Service des droits des femmes, Direction générale de la cohésion sociale, Ministère des affaires sociales, de la santé, et des droits des femmes

Fabienne Vauguet, chargée de mission, Mission des projets nationaux, Sous-direction FSE, Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

1. Quel cadre législatif? (UE /FR)

2. Quelles attentes pour 2014-2020 ?

3. Quelle méthodologie?

1. CADRE LEGISLATIF

CADRE DE L'UNION EUROPENNE

L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES: UN DES PRINCIPES D'INTERVENTION DES FESI

- Valeur de l'Union européenne
- Droit fondamental
- Politique de cohésion
- Stratégie Europe 2020: taux emploi 75% (F-H 20-64 ans)
- France: taux emploi 70% pour les femmes

CADRE NATIONAL (1)

LOI n°2014-873 POUR L'ÉGALITÉ REELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

- Etat / coll. territoriales / étab.publics : **approche intégrée**
- Fusion **négociations obligatoires** : salaires & égalité professionnelle
- Accès **marchés publics**: obligation respect égalité professionnelle

CADRE NATIONAL (2)

LOI n° 2014-288 FORMATION PROFESSIONNELLE, EMPLOI, DEMOCRATIE SOCIALE

- Développement égalité & mixité professionnelles

Où?

- Entreprise
- Apprentissage
- Services publics: orientation & formation tout au long vie

Situation des femmes sur le marché du travail

QUELQUES DONNEES

- Taux d'emploi Femmes 60%
- Faible mixité des emplois
- Inégal accès à la formation professionnelle
- Ecart de rémunération persistants
- Inégalité dans l'articulation des temps de vie
- Plafond de verre encore à briser

2. QUELLES ATTENTES FSE POUR 2014-2020 ?

L'approche intégrée de l'égalité

- **Combinaison** : prise en compte transversale & actions spécifiques
- **Indicateurs** de réalisation et de résultats sexués
 - *Obligation de retranscrire les résultats dans le bilan d'exécution*

Quelles attentes pour la programmation 2014-2020 ?

The screenshot shows a web application interface with a navigation bar at the top containing 'Administration', 'Opérations', 'Contrôles', and 'Certifications'. Below the navigation bar, a breadcrumb trail reads: 'Navigation : Accueil > Gestion des opérations > Opérations > Dossier de demande de subvention > Description de l'opération > Contenu et finalité'. A red header bar indicates 'Détail de l'opération - Déposé'. The main content area displays the following information:

Intitulé de l'opération	« ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE : UNE PLATEFORME D'INTERVENTION À DESTINATION DES SYNDICATS »	Numéro de l'opération	201400370
Organisme	FETE (Femmes Egalité Emploi)	Période prévisionnelle de réalisation	Du 01/01/2015 Au 31/12/2016

Below this information is a horizontal menu with tabs: 'Organisme', 'Description de l'opération' (highlighted in red), 'Plan de financement', 'Outils suivi participants', 'Validation', and 'Echanges'. Underneath, there is a secondary menu with items: 'Contexte global', 'Localisation', 'Contenu et finalité' (highlighted in red), 'Principes horizontaux', 'Fiches actions', and 'Modalités de suivi'. At the bottom, a text box contains the instruction: 'Décrivez le contexte dans lequel s'inscrit votre projet' followed by the example text: 'Diagnostic de départ, analyse des besoins / problèmes'.

!!! En prenant en compte la situation des femmes et des hommes

Quelles attentes pour la programmation 2014-2020?

Intitulé de l'opération	SB	Numero de l'opération	201400055
Organisme	Porteur test	Periode prévisionnelle de réalisation	Du 28/10/2014 Au 21/10/2015

Organisme | **Description de l'opération** | Plan de financement | Outils suivi participants | Validation | Echanges

Contexte global | Localisation | Contenu et finalité | **Principes horizontaux** | Fiches actions | Modalités de suivi

Egalité entre les femmes et les hommes

Prise en compte de ce principe dans une (ou plusieurs) action(s) spécifique(s) du projet Oui Non

Si oui, précisez l'intitulé de chacune des actions (les modalités de mise en oeuvre seront décrites dans les fiches actions)

Uniquement intitulés actions spécifiques

Prise en compte transversale de ce principe dans le projet Oui Non

Non prise en compte dans le projet Oui Non

Quelles attentes pour la programmation 2014-2020 ?

Organisme | **Description de l'opération** | Plan de financement | Outils suivi participants | Validation | Echanges

Contexte global | Localisation | Contenu et finalité | **Principes horizontaux** | Fiches actions | Modalités de suivi

Egalité entre les femmes et les hommes

Prise en compte de ce principe dans une (ou plusieurs) action(s) spécifique(s) du projet Oui Non

Prise en compte **transversale** de ce principe dans le projet Oui Non

Si oui, justifiez de quelle manière

xxxxxxxxxxxx

> Diagnostic / Objectifs / Moyens / Suivi et Evaluation

Caractères 11 / 9999

Non prise en compte dans le projet Oui Non

Prise en compte transversale de ce principe dans le projet Oui Non

Non prise en compte dans le projet Oui Non

Quelles attentes pour la programmation 2014-2020 ?

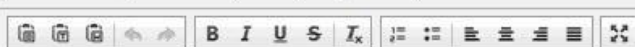
Egalité entre les femmes et les hommes

Prise en compte de ce principe dans une (ou plusieurs) action(s) spécifique(s) du projet Oui Non

Prise en compte transversale de ce principe dans le projet Oui Non

Non prise en compte dans le projet Oui Non

Justifiez la non prise en compte du principe de l'égalité entre les hommes et les femmes*



Doit rester exceptionnel !

Ex: tête de réseau / formation règles de gestion FSE

! Si « NON » aux 3 questions : blocage MaDFSE

Quelles attentes pour la programmation 2014-2020 ?

Création d'une action

Intitulé de l'action*

Période de réalisation de l'action : Du :* Au :*

Objectifs de l'action

Caractères 4 / 9999

Contenu de l'action

Moyens humains / matériels mobilisés. Méthodes, outils utilisés. Partenariats envisagés pour la mise en oeuvre de l'action. Si votre action met en oeuvre l'égalité entre les femmes et les hommes, décrivez les modalités concrètes de prise en compte de ce principe (idem Egalité des chances / lutte contre les discriminations et Développement durable)

> Objectifs / Moyens / Suivi et évaluation

3. MIEUX INTEGRER L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS VOTRE PROJET ?

> UNE QUESTION DE METHODOLOGIE

Comment proposer une réflexion et des actions pertinentes ?

PLUSIEURS ETAPES METHODOLOGIQUES

1. Un contexte et un diagnostic sexués
2. Des objectifs mesurables
3. Des moyens adaptés
4. Un processus de suivi et d'évaluation

POSER UN DIAGNOSTIC

- Situation différenciée ?
- Besoins différenciés ?

Expérience suédoise (film)

Où trouver les infos?



Observatoires Branches, OREF

INSEE / HCE / DARES / DREES

Expertise externe

POSER DES OBJECTIFS

Constat : inégalités / disparités



Objectifs opérationnels mesurables

Exemple : fonds d'assurance formation d'actifs

DETERMINER DES MOYENS DEDIES

- Actions destinées à atteindre les objectifs fixés
- Moyens humains
- Moyens financiers

Exemple : fonds d'assurance formation d'actifs

INTEGRER UNE PHASE DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Indicateurs : suivi et atteinte des objectifs
- Evaluation qualitative
- Capitalisation & Essaimage

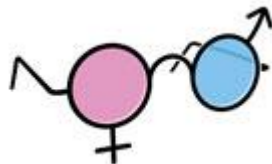
ET NOS VOISINS EUROPEENS ?

- Agence Wallonie FSE : Guide (www.fse.be)
- European Standard / CoP on Gender Mainstreaming



THE EUROPEAN COMMUNITY OF PRACTICE ON
GenderMainstreaming

Merci



Des questions ?